

**21.3077****Motion Grin Jean-Pierre.****Eine nationale Sensibilisierungs- und
Präventionskampagne in Zusammenarbeit
mit den Kantonen gegen
die derzeitige Plage, das Littering****Motion Grin Jean-Pierre.****Une campagne nationale
de sensibilisation et de prévention,
en collaboration avec les cantons,
contre le fléau actuel
qu'est le littering**

CHRONOLOGIE

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 08.03.23

Grin Jean-Pierre (V, VD): Par ma motion, je demande au Conseil fédéral d'organiser une campagne nationale d'information et de sensibilisation coordonnée avec les cantons sur les dangers et les conséquences du "littering".

Une histoire est devenue tristement banale dans nos campagnes. Une fenêtre de voiture s'ouvre, une canette tombe, un animal meurt. C'est le fléau que vivent bon nombre d'agriculteurs dont les terrains sont au bord d'une route. Chaque année, de plus en plus de déchets, souvent lancés depuis les fenêtres des voitures, sont retrouvés dans les champs. Lorsque l'agriculteur fait ses récoltes, il doit aussi faire les poubelles, entre le sagex, le plastique, les divers filets de fruits et légumes et les canettes d'aluminium qui ont des conséquences particulièrement dramatiques. Si les clous et le verre font de nombreux dégâts, les canettes tranchantes, déchiquetées par les machines sont très souvent mortelles. Invisibles dans le fourrage, les animaux les avalent. Les petits morceaux de métal perforent l'estomac, la panse, et c'est la mort assurée de l'animal. Trop souvent, des animaux de rente sont fauchés, alors qu'ils sont en pleine santé, par la bêtise et le manque d'éducation des humains.

Les déchets plastiques, avec la pollution qu'ils génèrent, sont aussi le fléau des temps modernes. Le recyclage est en marche et pris au sérieux par les cantons et les communes, qui mettent à disposition des structures pour leur récupération. Mais c'est le plastique qui traîne dans la nature qui pose problème.

C'est par l'éducation et par des campagnes d'information que l'on pourra régler ces différents problèmes. Garder notre environnement propre en ordre, sans déchets sauvages de toutes sortes, est le devoir de chacune et chacun d'entre nous.

Il est donc urgent de communiquer sur les déchets jetés en pleine nature et surtout d'informer les citoyennes et les citoyens des dégâts que peuvent causer aux animaux ces gestes irresponsables, ainsi que de les sensibiliser aux grandes et très graves conséquences qui peuvent en résulter.

Le Conseil fédéral reconnaît que le "littering", qui consiste à abandonner et à jeter négligemment de petites quantités de déchets urbains sur la voie publique, pose problème. Il propose quand même de rejeter ma motion, à la suite de

AB 2023 N 298 / BO 2023 N 298

l'acceptation de la motion Bourgeois 19.4100, adoptée en 2020. Cette motion avait pour objectif de légiférer en la matière. Je pense que ma motion est complémentaire à celle de M. Bourgeois, car elle vise à coordonner une campagne nationale avec les cantons. La sensibilisation de la population à ce sujet ne coûtera pas très cher, Mesdames et Messieurs, mais son efficacité globale peut être très bonne.





Pour toutes ces raisons, je vous demande d'accepter ma motion.

Munz Martina (S, SH): Herr Kollege, ich unterstütze Ihre Anliegen voll und ganz. Bei der Kreislaufwirtschaft haben wir einen entsprechenden Artikel ins Gesetz aufgenommen. Was sagen Sie dazu, dass genau dieser Gesetzesartikel von Ihrer Fraktion bekämpft wird?

Grin Jean-Pierre (V, VD): Merci pour cette question, chère collègue. Je pense que tous les partis doivent être concernés par le problème du "littering". Il est important, comme je l'ai dit, d'informer. L'information ne coûte pas cher. Et peut-être que, parmi nous, certains pensent que cela aura un certain prix, mais je pense que le prix payé en vaut la peine, car cela permettra de diminuer les conséquences du "littering".

Rösti Albert, Bundesrat: Der Bundesrat beantragt Ihnen, die Motion abzulehnen, und zwar nicht, weil er nicht einverstanden wäre, dass das Littering eine Gefahr darstellt, insbesondere für Wildtiere, aber damit auch für Kühe, und natürlich eine unnötige Verschmutzung, sondern weil er meint, dass das eine kantonale oder sogar eine Gemeindeaufgabe ist. Eigentlich – lassen Sie mich hier etwas persönlich werden – ist es eine Erziehungsaufgabe. Ich erzähle Ihnen jetzt eine Geschichte; sie ist mir eingefahren. Wenn Sie eine Aludose öffnen und den Deckel gegen innen drücken – das ist der Grund, weshalb man nicht littern soll – und dann ein Wildtier die Aludose ausleckt, kommt es mit der Zunge nicht mehr aus dieser Büchse raus. Das ist mir als Kind eingefahren. Man hat mir gesagt, dass man deswegen nicht littern soll, denn das ist für die Tiere höchst gefährlich. Das einfach als Beispiel, das ich hier jetzt etwas bildhaft dargelegt habe.

Ich glaube trotzdem nicht, dass es eine Bundesaufgabe ist, eine nationale Kampagne zu machen. In diversen Kantonen gibt es Littering-Verbote, und das Littern wird mit Bussen bestraft. Das Thema gehört auf diese Ebene, lassen wir es auf dieser Ebene. Auch finanzpolitisch gesehen, können wir einfach nicht alle Aufgaben auf Bundesebene schalten. Im Mai werden wir die Kreislaufwirtschaft besprechen und auch dann noch einmal über das Littering-Verbot sprechen. Die Kommission debattiert darüber; wir haben dann ebenfalls Gelegenheit dazu. Der Bundesrat empfiehlt Ihnen auch dort, keine Littering-Busse einzuführen, und zwar nicht, weil er das Littering unterstützen würde – ich habe es jetzt an einem Beispiel erklärt –, sondern weil er meint, dass es die falsche Stufe ist.

Präsident (Candinas Martin, Präsident): Der Bundesrat beantragt die Ablehnung der Motion.

Abstimmung – Vote

(namentlich – nominatif; 21.3077/26292)

Für Annahme der Motion ... 119 Stimmen

Dagegen ... 62 Stimmen

(14 Enthaltungen)